

# Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



## Délibération 2013-131 du 24 Juin 2013

L'an deux mil treize, le vingt quatre juin à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à la Salle des Fêtes de VAULX-VRAUCOURT, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes J. STORET – M. F. NAWROCKI – Ch. LECTEZ

MM. B. DE REU – A. CHAUSSOY – J. MAHIEU – H. TABARY – Y. MARECHAL – B. SEGERS – E. REMY – M. Ph. GORGUET – G. CUVILLER – J.M. PLESSIET – L. CORBEAU – A. DOBOEUF – J. LAUDE – S. NACRY – M. J.N.MENAGE – J. Ch. DERUE – F. MATHON – X. LEROUX – H. COPIN – Ph. FATIEN – L. ANTINORI – J.L. CAPON – X. POUILLAUDE – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – D. PORET – J.P. POUTRAIN – J. VASSEUR – M. POUILLAUDE – J. DESCAMPS – D. BEDU – L. RZEPKOWSKI – H. BASSEZ – G. RICAUX –

M. B. SEGERS, absent et excusé, a été suppléé par Mme C. POUILLAUDE

M. Ph. GORGUET, absent et excusé, a été suppléé par Mme M. PIERRE

M. A. DOBOEUF, absent et excusé, a été suppléé par M. J. WEEXSTEEN

M. S. NACRY, absent et excusé, a été suppléé par M. E. NOEL

M. J. LAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. A. THUILLET

M. J.N. MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY

M. Ph. FATIEN, absent et excusé, a été suppléé par M. S. MACHON

M. M.F. NAWROCKI, absente et excusée, a été suppléée par M. Cl. FOURNET

M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE

Mme Ch. LECTEZ, absente et excusée, a été suppléée par M. M. LALISSE

M. L. RZEPKOWSKI, absent et excusé, a été suppléé par Mme B. BUISSET

M. H. BASSEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. WILMORT

**Objet :** **Piscine « Oxygène du Seuil de l'Artois »**  
**Suivi annuel du contrat d'exploitation des installations thermiques et techniques**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté le contrat passé avec la Société IDEX pour assurer la conduite et l'exploitation des installations techniques et thermiques de la piscine « Oxygène du Seuil de l'Artois ».

Monsieur le Président précise que ce contrat est un marché de prestation de type M.T.I., c'est-à-dire à température extérieure, avec une clause d'intéressement.

La Société en charge de l'exploitation est donc intéressée sur la consommation énergétique de l'installation rapportée à la température extérieure de l'équipement.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté de confier une mission de suivi de ce contrat au Cabinet DELCOURT pour assister la collectivité dans le suivi du contrat confié à la Société IDEX.

Monsieur le Président détaille la prestation qui s'articulera autour du contrôle et de la surveillance technique de l'installation, le contrôle de la gestion de l'énergie et la surveillance administrative des documents présentés à chaque bilan annuel.

Monsieur le Président indique que cette prestation représentera un coût annuel de 2 152,80 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver la proposition de prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au Cabinet Michel DELCOURT,
- d'approuver le montant de la prestation,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce contrat,
- de prévoir les crédits nécessaires dans le cadre des différents budgets de la Collectivité.

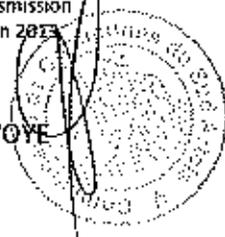
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 25 Juin 2013 et transmission en Préfecture le 25 Juin 2013.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage  
le 25 juin 2013 et transmission  
en Préfecture le 25 Juin 2013

Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



2013-131 24/06/2013  
DEL DELCOURT

